



Trame d'appel à projets interentreprises sectorielles



Secteur Technologie de l'Information
et de la Communication (TIC)

Fonds Malgache de Formation Professionnelle
tahiry Famatsiam-bola Malagasy ho Fampiofanana ny mPiasa
🌐 www.fmfp.mg

Octobre 2021
6^e Appel à projets (AP6)



Partner with
France™
*Avec la France



Développons ensemble le capital humain à Madagascar!

Table des matières

1. Objet de l'appel à projets.....	4
a. Objectifs de l'appel à projets.....	4
b. Résultats attendus.....	4
2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)	4
3. Contexte de l'appel à projets	5
4. Les Orientations prioritaires	7
5. Description de la réponse attendue	9
6. Contenu de la proposition de projet	9
a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet.....	9
b. Contexte socioéconomique.....	10
c. Enjeux.....	10
d. Objectifs et contenu de la formation	10
e. Modalités de la formation.....	10
f. Indicateurs de résultats	11
7. Conditions relatives au projet	11
a. Conditions générales	11
8. Procédure de l'appel à projets.....	12
a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception	12
b. Sélection du porteur de projet.....	12
c. Les critères de sélection.....	13
d. La sélection.....	13
e. Réponse à la soumission.....	13
f. Contractualisation.....	13
9. ANNEXE	14
Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	15
Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	16
Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	17
Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	21
Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	22
Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	23
Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	24

Annexe 6 : Canevas de la plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) 27

1. Objet de l'appel à projets

Le présent appel à projets vise à confier à une organisation professionnelle ou un groupement d'entreprises la conception et la mise en œuvre d'actions de formation(s).

a. Objectifs de l'appel à projets

i. Du point de vue global

En termes d'objectifs généraux et grâce au développement du capital humain, cet appel à projets permettra de :

- Renforcer la résilience des entreprises Malgaches face aux chocs externes
- Contribuer à la relance de la croissance économique post crise sanitaire
- Contribuer à la reprise et au maintien des emplois formels dans les secteurs de production
- Augmenter l'utilisation des solutions numériques afin d'adapter les opérations des entreprises face aux contraintes et conditions de production actuelles
- Promouvoir des systèmes endogènes de développement et de transfert des compétences entre des entreprises de même secteur

ii. Du point de vue spécifique

- Au profit des entreprises du secteur 3 ou TIC
 - Développer les compétences et qualifications des salariés du secteur ;
 - Qualifier les personnes en recherche d'emploi dans le secteur ;
- Et au niveau du secteur, l'appel permettra de :
 - Répondre aux objectifs inscrits dans les orientations sectorielles dont,
 - Renforcement des qualifications dans les métiers des télécommunications (Techniciens télécom)
 - Renforcement des compétences des développeurs de sites web, de logiciels et d'applications mobiles, de traitement de données
 - Professionnalisation des emplois dans les médias dont les journalistes, techniciens télévisuels, chargés de la clientèle, et Graphistes Designers
 - Développement des compétences des salariés du sous-secteur de l'imprimerie
 - Renforcement des capacités managériales des cadres et techniciens
 - Développer les métiers en pleine émergence ou les métiers demandés sur le marché du travail,
 - Les métiers dans les domaines de BPO (Business Process Outsourcing), de la relation client (Télévendeur, Opérateur Centre d'appel)
 - La formation pré-emploi des ingénieurs et techniciens nouvellement en poste
 - Les modalités de télétravail
 - Développer la culture de la formation professionnelle auprès des TPE – PME
 - Renforcement des compétences managériales des petits et moyens entrepreneurs du secteur, le Social Manager

b. Résultats attendus

A l'issue de la mise en œuvre des projets, nous aurons comme résultats :

- Au moins 625 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 50% sont issus des entreprises TPE-PME
- Au moins 10% des formés sont en situation de pré-emploi
- Au moins 50% sont des femmes et 40% ont moins de 35 ans
- Au moins 15% de femmes dans des postes de responsabilité

Le financement de ces projets relève des cotisations des entreprises associées (droit de tirage de maximum 70% de la cotisation) et d'un fonds additionnel financé par l'Agence Française de Développement.

Par ailleurs, les entreprises associées dans le même secteur peuvent présenter un projet utilisant uniquement leurs droits de tirage sur la base de leurs besoins.

2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique et habilitée à collecter la cotisation pour la formation

professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant à :

- Aider les entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- Accroître les compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – Formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre le FMFP intervient soit :

- Sur des projets individuels d'entreprises ;
- Sur des projets interentreprises faisant suite à des appels à projets sectoriels ou intersectoriels
- Sur des projets mettant en œuvre une formation de type équité ;
- De sa propre initiative sur la base de besoins communs identifiés à toutes les entreprises dans le cadre de projets d'intérêt national prioritaire (INP). Dans ce cas, le FMFP lance des appels à propositions à destination des prestataires susceptibles de répondre à sa commande.

Le présent appel à propositions concerne les projets interentreprises sectoriels portés par des organisations ou groupements d'entreprises agissant au nom du secteur. Il est lancé par le Comité Sectoriel Paritaire du DR qui conduit la stratégie de développement de la formation du secteur, définit les priorités et en assure la mise en œuvre au travers notamment de ses appels à projets pluriannuels.

3. Contexte de l'appel à projets

La crise sanitaire causée par le COVID-19 au niveau mondial et à Madagascar, a eu comme conséquence la contraction de l'économie et la diminution du PIB à -4,2% en 2020 après une croissance de 4,4% en 2019 (FMI, avril 2021). Les prévisions de relance de la croissance économique sont de 5% en 2022 conditionnée par une reprise économique mondiale et bien sûr nationale postpandémique. Le déconfinement progressif amorcé depuis le 1er semestre de l'année 2021 et la levée de l'état d'urgence sanitaire en août de la même année ont conduit à la reprise timide et mesurée du quotidien social et des activités économiques du pays. Mais cette reprise est relativement disparate et différenciée selon les secteurs d'activité et le territoire. Les impacts sociaux liés aux conditions de vie de la population ont été dévastateurs avec 64,4% des ménages qui ont vu leur revenu diminué depuis le début de la pandémie. Cette fragilité sociale peut compromettre les initiatives de reprise économique avec une nette diminution de la capacité de résilience des entreprises Malgaches qui dépendent essentiellement des marchés locaux. Le relèvement du niveau de compétence de la majorité des actifs du pays constitue une garantie du bon déroulement de la transition post crise vers une relance définitive de l'économie.

On sait que 32% des entreprises ont été temporairement ou définitivement fermées durant la crise sanitaire, essentiellement les entreprises de petite ou taille moyenne. La crise nous a démontré la vulnérabilité des entreprises de taille moyenne. Plus les entreprises sont petites, plus elles ont continué à enregistrer d'importantes pertes de revenus lors de la crise avec environ 56% de leur chiffre d'affaires mensuelle. Les enjeux de la formation sont grands puisqu'elle peut contribuer directement à limiter les risques qui peuvent affecter la croissance économique et annihiler la vulnérabilité des entreprises face aux chocs externes.

Lors des premiers mois de confinement de l'année 2020, la contraction du taux d'activité a eu comme conséquence néfaste des pertes massives d'emplois dans quasiment tous les domaines économiques. C'était les premiers mois d'application des confinements liées à la Covid-19 durant l'état d'urgence sanitaire dans le pays. Avec la reprise progressive des activités on a noté en corollaire un ralentissement des chômages techniques et définitifs et une stabilisation de la situation des emplois dans les entreprises. Cela a induit une légère amélioration de la situation du

marché du travail à Madagascar¹. Cependant, certaines branches d'activités liées aux activités Scientifiques et Techniques (2,9%) et les professions de la Restauration et Hébergement (2,7%) enregistrent des taux de perte d'emplois plus élevés par rapport à d'autres branches. On sait aujourd'hui que 24,9% des pertes d'emplois durant la période d'urgence sanitaire ont été causé par le COVID 19. Il est important de noter aussi que dans sa globalité, le taux de perte d'emplois est de 0,28% pour les femmes contre 0,25% pour les hommes. Le taux de perte d'emplois liée à la Covid-19 dans le secteur formel est de 0,5% contre 0,2% dans l'informel².

L'appel à projets vise à intégrer les entreprises nationales TIC de taille moyenne dans des marchés plus lucratifs et alimentant leur crédibilité à l'échelle mondiale afin qu'elles puissent tirer le secteur vers des marchés ouverts et plus compétitifs. Il faut noter que 35% des entreprises TIC créées en 2016 sont détenues par des investisseurs étrangers, dont 27% par des Européens (notamment les Français) 34 des sociétés dans le secteur TIC ont leur agrément d'entreprises franches (soit 15% des entreprises franches)³. Les entreprises franches issus des TIC emploient plus de 17 000 personnes à Madagascar avec comme principale filière de ces 5 dernières années les Centres d'appel / BPO contribuant fortement à la croissance de l'industrie des TIC⁴. Le secteur TIC a maintenu à flot l'économie mondiale et les emplois durant cette crise sanitaire mondiale. Madagascar ne déroge pas à la règle car en plus d'avoir contribué à maintenir le flux d'information, les technologies de l'information ont tenu nos ménages, nos activités connectés malgré la distance et « la distanciation sociale » engendrée.

Le potentiel à exploiter du secteur TIC à Madagascar est donc certain et celui-ci a largement démontré son importance. Le secteur TIC revêt un aspect et une portée importante, de la plus petite structure au plus proche des ménages, aux plus grandes de par leurs impacts sur l'économie.

L'évolution perpétuelle de la technologie favorise l'accroissement de ce secteur. D'ailleurs, l'EDBM enregistre un taux de croissance de 50% sur la création des entreprises TIC à Madagascar, allant de 70 entreprises en 2017 jusqu'à 139 en 2020. Le rapport économique « Yearbook »⁵ indique également que les nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication font de Madagascar une destination d'externalisation idéale. Il se trouve que la Grande Ile est en train de dépasser les destinations habituelles d'outsourcing francophone. Actuellement, près de 250 entreprises de BPO (Business process Outsourcing) opèrent à Madagascar, généralement situées à Antananarivo, la capitale. L'outsourcing emploie entre 10 000 et 15 000 jeunes Malagasy. L'engouement des investisseurs à choisir la grande Ile comme destination est justifié par la qualité de la prestation réalisée, notamment des critères liés à l'aisance dans les langues vivantes mais aussi le faible cout de production.

Ce secteur joue un rôle essentiel dans la mise en place d'un climat des affaires propice à l'essor du secteur privé, et offre un outil de communication pour un pourcentage croissant d'entreprises et de ménage à Madagascar. L'économie s'appuie de plus en plus sur le numérique en cause les bouleversements sociaux, la distanciation sanitaire et les flux d'informations de plus en plus important. On note même une plus grande prolifération de l'économie numérique informelle dans les grandes villes du pays dont les taux de pénétrations de l'internet et du service mobile (45,63%)⁶ est en nette progression. On peut citer les kiosques de mobile money, les taxiphones, les services de dépannage informatique ou de téléphone android, etc.

En d'autres termes, le secteur TIC peut servir de levier de développement économique et social. Le rapport « Knowledge Societies: Information Technology for Sustainable Development » de la Commission de la science et de la technique au service du développement (CSTD) confirme les liens entre les TIC, le développement économique et social et les possibilités d'édifier des «sociétés du savoir» innovantes. Toutefois, la concrétisation de ce potentiel dépend non seulement de la technologie elle-même, mais aussi des interactions entre la technologie et d'autres facteurs, notamment les capacités humaines nécessaires pour les exploiter. Nous parlons ici de compétences techniques propres aux métiers liés aux TICs. L'édification d'une société de l'information dépend autant du développement humain que du développement technologique. De ce fait, la formation et le renforcement des compétences des agents du secteur TIC dont le FMFP en fait une priorité, occupent une place importante dans le développement en général et de la technologie en particulier. Et ce, avec l'énorme fossé à Madagascar, les responsables d'entreprise sont confrontés aux difficultés liées à l'acquisition de compétences pour mener à bien, voire faire évoluer leurs activités.

¹ Le taux d'activité des individus en âge de travailler est alors passé de 60,6% au mois d'août 2020 à 67,8% en novembre 2020. Cela se traduit par une baisse fulgurante des pertes d'emplois liées à la Covid19 en novembre 2020. Ce taux est ainsi égal à 0,3% contre 4,4% en août 2020.

² Source : L'Emploi et la COVID, Enquête Novembre 2020, INSTAT - OIT

³ Source : EDBM

⁴ 73 nouveaux centres d'appels créés au cours des 5 dernières années, dont Téléperformance (installation en 2016) et qui côtoie entre autres CCA International, EazyCo, Webhelp, Outremer Telecom EDBM

⁵ Yearbook, Rapport Economique, Madagascar 2021

⁶ Source : EDBM

Enfin, l'enjeu de la certification des compétences dans les TIC est de plus en plus requis par les grandes entreprises et les marchés complexes à dimension internationale et nationale. C'est d'ailleurs l'un des secteurs qui en fait le plus appel pour crédibiliser les prestataires de services disposant des technologies les plus actualisées pour faire face aux exigences de développement numérique. La certification est devenue un nouvel instrument de construction d'une relation forte entre l'emploi et la formation.

Le FMFP, avec l'appui de l'AFD, lance son 6^{ème} appel à projets et le dernier de l'année 2021 sur les projets interentreprises sectoriel afin de financer des projets visant les objectifs sectoriels en matière de qualification. Des mesures incitatives ont été particulièrement formulées à l'endroit des PME afin de contribuer au renforcement de compétences de leurs salariés et d'adopter des réponses aux défis posés par la crise sanitaire.

Une enveloppe de 250 000 000 MGA de fonds additionnels aux cotisations sera répartie sur les projets sélectionnés à l'issue de l'appel.

4. Les Orientations prioritaires

Pour cet appel à projets, les orientations prioritaires dans le cadre de développement des compétences dans le secteur TIC sont décrites ci-après.

iii. Les mesures prioritaires

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- Toutes les compétences relatives au Télétravail
- Développement des compétences standard en sécurité informatique et Cybersécurité
- Compliance et procédures
- Fabrication assemblage d'appareil numériques

Des mesures transverses à prendre pour maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Les métiers sociaux dont responsable RSE,
- Les qualifications en compétences transversales : intelligence relationnelle, innovation, marketing, formation des formateurs, conseil, leadership, management, gestion de temps
- Media : toutes les compétences relatives à la communication sur la gestion et l'éducation relative à la crise sanitaire, sociale et économique
- Le protocole sanitaire face aux pandémies

iv. En termes de sous-secteurs et filières visés

En termes de sous-secteurs ou filières visés,

- La télécommunication
- Les réseaux
- Les métiers des finances
- Les arts graphiques
- Le BPO
- La fabrication et l'assemblage de composants électroniques
- Le montage d'ordinateurs et d'équipements de télécommunication
- La sécurité numérique
- Les médias
- Le multimédia
- Les équipements mobiles
- Les objets connectés
- L'intelligence artificielle (deep learning, machine learning)
- Les plateformes
- Les centres de données (data scientist)

v. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés

En termes de métier, qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le secteur visera à combler les gaps sur,

- Les métiers et compétences exigés par les Parcs technologiques,
- Les postes et compétences dans des unités de fabrication et d'assemblage de composants électroniques,
- Les postes et compétences dans le montage d'ordinateurs et d'équipements de télécommunication,

- Les métiers dans le développement d'applications,
- Les métiers et compétences dans l'intégration de solutions de haute technologie,
- Les métiers et compétences dans la télé services (centres d'appels, télémarketing, télé saisie, ...),
- Les métiers et compétences dans l'Audit de système d'information,
- Les métiers et compétences dans l'Audit sécurité, la gestion de projet, ...
- Toutes compétences liées directement ou indirectement à la relance de l'économie et à la crise sanitaire sollicitant le secteur dans son ensemble grâce à la technologie de communication à distance
- Les Métiers de l'art graphique :
 - Techniques de manipulation et maintenance des équipements de production
 - Métiers de conception et traitement des maquettes pour l'impression
 - Les techniques d'impression et d'imprimerie
 - Formation en maîtrise de la chaîne graphique
- Développement des outils de formations en e-learning (solution en e-learning)
- Les mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir
- La maintenance des infrastructures informatiques/numériques
- La gestion et le développement réseau, des applications
- Toutes les compétences relatives aux médias et au journalisme dont les techniques de journalisme (web, rédaction, etc.), la gestion de projet multimédia, les techniciens de plateau média, toutes les compétences relatives à la communication sur la gestion et l'éducation à la crise sanitaire, sociale et économique et le multimédia
- La gestion documentaire
- Le développement des compétences liées à l'Internet des objets (IoT)
- Toutes les compétences relatives aux fonctions supports : accueil client, marketing, management, logiciels, LEAN Management, rédacteur juridique, social manager, relation clientèle, télévente, leadership, gestion de temps, comptabilité, intelligence relationnelle, innovation, marketing, formation des formateurs, conseil, langues étrangères ...
- Toutes compétences transverses requises dans le secteur notamment social manager, relation clientèle, juridique, télévente, leadership, comptabilité

(*)

- Les compétences techniques relatives au cœur de métier doivent représenter au moins 60% des besoins exprimés. Cela peut se traduire par la répartition du temps de formation sur un même projet, le coût du projet, ou le nombre de personnes formées.
- Le reste des compétences ciblées doit concerner les compétences transversales

vi. En termes de bénéficiaires :

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Niveau cadre et middle management
- Ingénieur
- Chef de projet numérique
- IT Analyste
- Chargé d'étude
- Téléconseillers
- Gérant/ Administration
- Niveau technicien/technicien supérieur
- Modérateur de données
- Chargé de transformation digital

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Dans les call center : au moins 50 % de femmes
- Dans le reste du secteur : au moins 33 % de femmes
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans sur tout le secteur
- dont 15 % des femmes ciblées dans des postes de responsabilité

vii. En termes de dispositifs de formation

Les types de prestations de formation à privilégier pour permettre aux bénéficiaires identifiés d'acquérir les compétences et qualifications visées sont :

- Les formations en situation de travail ou mixte avec une dominante pratique
- La formation par alternance (50% au moins en entreprise - et le reste en centre)
- L'accompagnement coaching post formation en milieu de travail, permettant de mieux appliquer ses acquis en situation réelle de travail
- Les formats à distance (e-learning), quand le sujet et les modalités de la formation s'y prêtent, tout en s'assurant que les exercices pratiques sont remplacés par des simulations qui permettent de garantir le transfert de compétence
- Les projets comprenant des travaux d'ingénierie de formation

Cet appel à projets privilégiera les profils de formateurs, prestataires et dispositifs répondant aux caractéristiques suivantes :

- Formateurs ayant au moins 05 ans de métier et sortant de grande écoles, universités et instituts nationaux ou internationaux
- En termes de compétences de formation, le formateur devrait avoir au moins 02 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine ou être certifié en tant que formateur

De manière générale, la formation proposée doit/peut comprendre,

- Un programme et une méthodologie de formation répondant aux objectifs et aux profils des cibles
- Des dispositifs permettant le partage d'expériences ou de technologie entre les associés, ou qui facilite la transférabilité du programme sont encouragés
- Les dispositifs d'évaluation des acquis de la formation doivent être clairement expliqués ; et la description des dispositifs de reconnaissance/validation/certification des qualifications acquises est un atout dans l'appréciation du dossier.

5. Description de la réponse attendue

- Le projet pourra être porté par un groupe d'entreprises représenté par l'une d'elles, ou un groupement professionnel qui représentera des entreprises du secteur ;
- Le projet devra être conduit sur une période maximum d'une année, à compter de la date de contractualisation entre le FMFP et le porteur de projet, si ce délai est dépassé, il y a lieu de mettre en place un avenant de prolongation ;
- Le projet cible les salariés qui occupent déjà un poste dans des entreprises des sous-secteurs évoqués ainsi que des personnes qui vont faire l'objet d'une embauche au niveau de ces entreprises ;
- Le budget du projet devra être calculé sur la base des cotisations des partenaires associés et des fonds additionnels suivant l'effet levier décrit plus bas dans la rubrique « conditions financières ».
- Ou si le projet répond uniquement aux besoins communs des entreprises associées, devra être calculé sur la base des droits de tirage de ces dernières.

6. Contenu de la proposition de projet

Le porteur de projet remplit les fiches de projet proposées par le FMFP en Annexe 2, 3 et 4 dont les modalités de remplissage sont décrites ci-après.

Le porteur de projet pourrait éventuellement solliciter les services d'accompagnement du FMFP dans toute la démarche de formulation du dossier d'appel à projet selon les procédures du Fonds.

Néanmoins cela ne peut garantir l'allocation systématique du financement pour le projet, le porteur reste entièrement responsable du contenu et de sa validation avant son envoi.

La réponse du porteur de projet doit impérativement inclure les points suivants :

a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet

- La référence à l'appel à projets ;
- L'intitulé du projet ;
- Le secteur d'activité concerné ;
- La durée du projet ;
- L'identité et les coordonnées du porteur de projet et de la personne en charge du projet ;
- L'identification des entreprises ou organisations partenaires du projet.

- L'identification des prestataires de formation (interne ou externe)
- La part de droits de tirage consentis pour répondre à cet appel à projets

b. Contexte socioéconomique

Le porteur de projet décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global du secteur, ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays décrits plus haut.

Le porteur devra considérer dans l'élaboration du contexte :

- Les grandes évolutions/mutations en cours dans le secteur et/ou dans les entreprises concernées ;
- Les grands besoins de qualification au niveau du secteur
- Et démontrer la justification des besoins en qualification des entreprises associées dans le projet compte tenu de ceux du secteur.

c. Enjeux

Le porteur décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global de l'appel à projets (enjeux sectoriels), ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays dont :

- Proposer un dispositif et un contenu de formation adaptés et de qualité, pour répondre aux besoins recensés dans les TIC ;
- Apporter une solution, en termes d'accroissement des compétences, aux évolutions du marché du travail de ce secteur ;
- Réduire les inégalités d'accès à la formation et à la qualification ;
- Accroître la capacité des employés des entreprises du secteur ;
- Permettre à tous les futurs formés d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et à leur évolution professionnelle.

Dans le remplissage du formulaire et de ses annexes, des directives et explications sont mentionnées dans le cahier des charges du projet de formation en annexe du formulaire de demande de financement.

d. Objectifs et contenu de la formation

- Identification des besoins communs de compétences et de formation des entreprises et organisations concernées. Des besoins qui doivent être en lien avec les priorités dans les TIC en réponse aux besoins d'emploi et/ou qualification du secteur ;
- Intitulé et courte description de l'action de formation proposée (stipulé dans le formulaire) ;
- Nombre et catégories de bénéficiaires concernés
 - Les catégories de salariés concernés dans les entreprises et les niveaux de qualifications visés ;
 - Les jeunes/adultes concernés (respect du ratio de jeunes de moins de 35 ans pour les bénéficiaires) et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener (pré-emploi ou formation continue) ;
 - La répartition de genre ;

Afin d'aider le promoteur à remplir cette partie, prière de se référer au cadrage sur les besoins sectoriels décrit plus haut avec des pistes et propositions de contenus.

e. Modalités de la formation

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de l'évaluation du projet de formation seront présentées comme suit :

- Type de formation (en situation de travail, interne, externe, en alternance)
 - En cas de formation en situation de travail ou interne : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation⁷, modalités de suivi et d'évaluation⁸ et production du cahier des charges de la formation interne
 - En cas de formation externe : identification du prestataire avec une justification de son expérience et de son expertise, moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation, modalités d'évaluation et de suivi ; et production du cahier des charges de la formation externe
 - En cas de formation en alternance : moyens humains (qualification/expérience des formateurs),

⁷ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

⁸ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation⁹, modalités de suivi et d'évaluation¹⁰ et production du cahier des charges de la formation en alternance

- Durée de la formation (éventuellement nombre et durée des modules) et dates de la formation.

f. Indicateurs de résultats

- Au niveau des bénéficiaires en termes de compétences développées / de qualifications acquises / d'insertion dans l'emploi (le nombre de bénéficiaires de la formation devra être spécifié dans chaque entreprise suivant les règles de financement édictés pour cet appel à projets)
- Au niveau des entreprises en termes d'effets sur l'activité, la production, l'organisation du travail ;
- Au niveau du secteur en termes de développement économique, de diffusion et transfert de la formation ;

7. Conditions relatives au projet

- Les projets soumis peuvent être financés exclusivement sur la base des droits de tirage combinés des entreprises partenaires qui se sont associées après avoir identifié des besoins communs de formation ou sur la base des droits de tirage des entreprises partenaires et les Fonds additionnels abondés par l'Union Européenne suivant le calcul de l'effet levier ci-dessous (s'il répond aux priorités sectorielles ci-dessus décrites) ;
- Une entreprise peut bénéficier une fois par an de fonds additionnels pour le financement de son projet
- Un effet de levier est appliqué selon les règles ci-dessous :
 - Une structure < 21 salariés (effet levier = 100 fois la contribution de l'entreprise)
 - Une structure entre 21-70 salariés (effet levier = 30 fois la contribution des entreprises)
 - Une structure de plus de 70 salariés (effet levier = 07 fois la contribution des entreprises)
 - S'il y a association des structures de différentes tailles, on considèrera la taille de la plus grande entreprise pour l'effet levier
- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
 - De l'effet levier (taille de l'entreprise)
 - Du nombre de partenaires associés
 - De la cotisation FMFP consentie par les entreprises associées
 - Des critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre au plafonnement à 20 000 000 et 25 000 000 Ar
- Le montant des FA est plafonné à 20 000 000 MGA pour 02 entreprises associées et à 25 000 000 Ar pour 3 entreprises associées et plus
- Détail des coûts :
 - Coût de la prestation intellectuelle : coût du prestataire en cas de formation externe, détail des coûts en cas de formation interne avec des rubriques éligibles sur les jours de préparation, de conduite et d'évaluation de la formation,
 - Coûts pédagogiques directs : les intrants nécessaires, les locaux, la location des matériels et équipements, etc.
 - Coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations ne dépassant pas le 1/3 du budget total éligible au financement ;
- Le ratio coût-bénéfice suivant les références sectorielles doit être respecté (400 000 Ar/formé ou 50 000 MGA/h), si le montant dépasse le ratio préconisé, le promoteur se doit d'apporter les justifications nécessaires et le dépassement est valable seulement pour les compétences techniques ou liés au cœur de métier ;
- Le cofinancement (apport en nature ou une contribution en numéraire) est fortement encouragé. Dans ce cas, le porteur apportera les détails de ses contributions et/ou celles d'autres partenaires dans la réalisation du projet de formation.

a. Conditions générales

- Un projet interentreprises sectoriel comprendra au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, et engageant une partie ou l'ensemble de leur droit de tirage
- Seuls les groupements et association professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, et engageant une partie ou l'ensemble de leur droit de tirage ;
- Une entreprise ne peut pas bénéficier 2 fois de financement sur des projets PIS sur une même année ;

⁹ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

¹⁰ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

- Un groupement ou association professionnelle peut soumettre plusieurs fois dans la mesure où les formations ne bénéficient pas aux mêmes entreprises ni à leurs propres salariés ;
- Les partenaires s'associent pour présenter un projet reflétant leurs besoins communs en formation et/ou conforme aux priorités sectorielles
- Pour le secteur TIC, les priorités citées par ce présent appel à projet sont des lignes directrices que chaque groupe d'entreprises soumettant un projet se devront de respecter. Le cadrage des besoins suivant les priorités édictées dans l'appel à projets est un critère d'éligibilité pour bénéficier d'un effet levier (fonds additionnels)
- Les entreprises associées dans le même secteur peuvent présenter un projet utilisant uniquement leurs droits de tirage sur la base de leurs besoins ;
- Tout soumissionnaire (porteur) disposant d'un contrat en cours (PIS) ou en litige (PIE) ne peut bénéficier d'un financement pour cet AP
- Le projet cible des projets de Formation Professionnelle Continue ou de type Pré-Emploi

8. Procédure de l'appel à projets

a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées : à madame le Directeur Général du FMFP, au plus tard **le 5 décembre 2021**.

Les dossiers électroniques peuvent être envoyés par e-mail à : ap@fmfp.mg avec la mention en objet « **soumission définitive AP 6** » et les dossiers physiques (avec une version électronique sous CD ou clé USB) peuvent être envoyés (déposés) à l'adresse suivante durant les jours et heures de bureau (08 heures à 17 heures) :

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP),
Enceinte MATERAUTO, Route des hydrocarbures Ankorondrano,
Antananarivo 101.

Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

b. Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse ne sera pas étudié.

Etapes et calendrier de sélection (à titre indicatif)

Période/échéance	Etape
25/10/2021	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets sur le site du Fonds
5/12/2021	Date limite de réception des propositions
6/12/2021	Analyse de recevabilité
17/12/2021	Instruction des réponses recevables
10/01/2022	Tenue des Comités de sélection (CSP)
28/01/2020	Avis de non objection des partenaires
18/02/2022	Notification de la décision /Conventionnement ou contractualisation
Fin février 2022	Démarrage du projet
A déterminer	Fin du projet (dans un délai de un an après contractualisation)

c. Les critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants, communs à l'ensemble des projets du Fonds :

Critères
Critères d'éligibilité
Critères liés à l'objectif stratégique du projet
Critères liés à la dynamique partenariale
Critères liés à la dimension sociale
Qualité de la prestation de formation
Critères liés à la faisabilité budgétaire

Point Important : Le projet sera sélectionné avant tout à partir des critères relatifs à la qualité et à la correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Les aspects financiers complètent les critères stratégiques, techniques et sociaux qui forment la qualité du projet.

Les projets de formation en région sont fortement encouragés. Ce critère sera déterminant en cas d'arbitrage.

d. La sélection

La sélection du ou des projets sera réalisée par le Comité Sectoriel Paritaire des TIC.

e. Réponse à la soumission

Le Fonds,

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues (en dehors d'une transmission possible à l'Agence française de Développement) ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation formelle des conditions proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).

Le Fonds se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidatures non retenues qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement sur les motivations du rejet de leurs dossiers, adresseront au Comité Sectoriel Paritaire compétent un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

f. Contractualisation

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le FMFP. Le paiement du financement se fera en deux tranches.

Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des) formation(s) (annexe 2 du formulaire de projet) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : projetsdeformation@fmfp.mg, Tél. +261 22 538 86.

9. ANNEXE

Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

**MODELE
LETTRE DE MANDAT**

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

Objet : Lettre de mandat

Nous soussignée,

....., représentant légal de la société
....., ayant son siège social à l'adresse
..... immatriculée à la CNAPS suivant le
numéro appartenant au secteur donne mandat
à la société, représentée par
....., enregistrée à Madagascar sous le numéro
d'identification fiscale et le numéro statistique
....., établie à l'adresse
dans le but de nous représenter pour toutes les démarches nécessaires à la soumission de projet
commun intitulé : à adresser au Fonds Malgache de
Formation Professionnelle (FMFP), de signer en notre nom le contrat y afférent ainsi que la
gestion des fonds qui seront attribués par le FMFP pour l'exécution du projet.

En outre, nous consentons à la mobilisation d'une partie de notre droit de tirage d'un montant
de pour ledit projet commun.

La société est autorisée à se définir comme étant l'interlocuteur
principal du FMFP en tant que contact administratif, technique ou facturation dans le cadre de
ce mandat.

Fait à le

Le responsable
(Titre et nom de l'entreprise/cachet)

Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT
POUR LE TYPE INTERENTREPRISES SECTORIEL**

1. PORTEUR DU PROJET

Nom/Raison sociale (Entreprise 1)
Adresse complète
Mail
Personne de contact mandaté par l'entreprise (Nom et prénoms)
Signataire du contrat (Nom et Prénoms)
Secteur d'activités

Partenaires associés¹²
Entreprise 2
Entreprise 3

N° identifiant CNAPS 1¹¹
Nombre de salariés
Téléphone entreprise (Fixe/GSM)
Titre
Contact
Qualité

- Textile habillement et Accessoire (THA) Tourisme Hôtellerie Restauration (THR)
 Développement rural (DR) TIC
 BTP-Ressources Stratégique (BTP/RS)
 Multisectoriel : Finances Transport Education Santé Autres
 Nom et raison sociale N° identifiant CNAPS Nombre de salariés

2. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE

1. Nouveaux marchés 4. Forte mutation technologique
 2. Très fort climat concurrentiel 5. Autres (veuillez préciser) :
 3. Nouvelles orientations sectorielle

Décrire brièvement en quoi le projet répond aux priorités sectorielles (300 mots max)

Décrire le contexte pour renforcer la résilience des entreprises Malgaches face aux chocs externes ?

Comment le projet contribue à la relance de la croissance économique post crise sanitaire ?

Comment le projet contribue à la reprise et au maintien des emplois formels dans les secteurs de production ?

Dans quelles mesure le projet peut augmenter l'utilisation des solutions numériques afin d'adapter les opérations des entreprises face aux contraintes et conditions de production actuelles ?

Décrire comment le projet peut développer des systèmes endogènes de développement et de transfert des compétences entre des entreprises de même secteur

3. CONTEXTE DU PROJET

1. Acquisition de nouvelles machines ou mise en place d'un nouveau système 4. Nouvelles réglementations standards à appliquer / à respecter 7. Exigences des clients et du marché
 2. Restructuration organisationnelle 5. Travaux d'extension 8. Nouveau projet nécessitant un renforcement de compétences des salariés impliqués
 3. Préparation de certification 6. Non maîtrise des techniques, processus, ... 9. Comportement non adapté vs valeurs de l'entreprise
 10. Déploiement dans un nouveau site 11. Autres (veuillez préciser) :

4. OBJECTIFS DU PROJET

Pour les bénéficiaires	En termes de compétence technique	En termes de comportement
Pour les entreprises	<input type="checkbox"/> Effets sur activité/performance des salariés <input type="checkbox"/> Meilleure organisation de travail	<input type="checkbox"/> Amélioration de la productivité <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Pour le secteur	(Se référer au contexte de la demande et des priorités sectorielles)	

5. FORMATION

¹¹ Veuillez rajouter une ligne si vous détenez plus de N° d'identifiant CNAPS
¹² Veuillez rajouter une ou des ligne(s) si le nombre d'entreprises associées est plus de deux

Identification des besoins communs de compétences des entreprises concernées	<i>Décrire brièvement les besoins en compétence et de formation commun aux entreprises associées (exemple : qualification des techniciens de chantiers en conduite d'engins, compétences en management d'équipe pour les chefs de chantiers, etc.)</i>
Intitulé de la formation	
Lieu de la formation	
Courte description de la formation (300 mots max)	<i>(Exemple, la formation consiste à ..., et sera organisée comme telle ...)</i>
Modalité de reconnaissance	<input type="checkbox"/> Attestation <input type="checkbox"/> Certificat <input type="checkbox"/> Diplôme <input type="checkbox"/> Autres :

6. BENEFICIAIRES

5.1. FORMATION CONTINUE (FPC)				5.2. FORMATION PRE-EMPLOI (FPE)											
	Homme	Femme	Total		Homme	Femme	Total								
Cadres supérieurs				Jeunes 18-35 ans											
Cadres intermédiaires				Adultes											
Ouvriers Professionnels (OP)				TOTAL											
Ouvriers Spécialisés (OS)				5.3. LIEU DE TRAVAIL DES FORMES											
Autres				<table border="1"><thead><tr><th>Région</th><th>Nombre</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Région	Nombre									
Région	Nombre														
TOTAL															

7. TYPE DE FORMATION

- En situation de travail En centre de formation interne
 En centre de formation externe En alternance (Mixte)

8. DUREE ET MODALITES

Date de début		Date de fin	
Durée en mois		Durée en heure	

ANNEXES (Veuillez-vous assurer que toutes les annexes requises sont fournies)

1. Lettre de mandat (canevas disponible)
 2. Cahier des charges de la formation validé (canevas disponible)
 3. Budget détaillé (canevas disponible)
 4. Lettre de demande de financement signée par le porteur (canevas disponible)
 5. Déclaration d'intégrité signée par le porteur (canevas disponible)
 6. CV du/ des formateur(s)
 7. Avis de débit du paiement de la cotisation, fourni par les entreprises ou récépissé de versement (à demander par FMFP ultérieurement si nécessaire)
 8. Lettre d'engagement d'embauche pour la formation pré emploi (si applicable)
 9. Plaquette de présentation de chaque entreprise associée (canevas disponible)

Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement et les modules de formation éligibles à la formation à distance feront l'objet d'une appréciation au cas par cas

1. Type de formation à distance

Formation synchrone

- Classes virtuelles ou Webinaire
- Visioconférence
- Mooc
- Tutoriel
- Format mixte (à distance et en présentiel*)
- Autres

Formation asynchrone

- Cours avec support sous format électronique
- Cours avec support sous format physique
- Cours différés sous format média (vidéo, audio, etc.)
- Format mixte (à distance et en présentiel*)
- Autres

(*) veuillez préciser la répartition en présentiel et à distance :

% à distance :

% en présentiel :

2. Programme détaillé de la formation suivant syllabus présenté sur la plateforme

2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
<u>Exemple</u> : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Maitriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier

2-2 Méthodologie utilisée sur la formation à distance

Modalités d'apprentissage – outils ou didacticiels utilisés	Modalités d'enseignement
<input type="checkbox"/> Supports visuel en direct <input type="checkbox"/> Support auditif en direct <input type="checkbox"/> Tutoriel <input type="checkbox"/> Fichier d'apprentissage téléchargeable <input type="checkbox"/> En interaction (wiki, blogs, etc.) <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Interactif à distance (visioconférence, téléphonie, messagerie instantanée) - synchrone <input type="checkbox"/> Sous tutorat : Expert / assistance pédagogique (*) <input type="checkbox"/> Cours par correspondance électronique ou physique - asynchrone <input type="checkbox"/> ouvert suivant disponibilité de l'apprenant <input type="checkbox"/> Autres

(*) merci d'expliquer le fonctionnement :

3. Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation
			<input type="checkbox"/> Résidence de l'apprenant <input type="checkbox"/> Sur le lieu de travail <input type="checkbox"/> Ailleurs (préciser)

4. Organisme prestataire / formateurs : préciser l'adresse de la plateforme en ligne

Adresse/web de la plateforme :

Brève présentation de la plateforme et de son promoteur :

Présenter la plateforme et donner quelques références

5. Moyens matériels et pédagogiques

(*) pour les apprenants qui restent à domicile, au moment de l'analyse du dossier, on va apprécier que les bénéficiaires disposent de tous les moyens nécessaires dans le cas d'une formation à distance

Décrire ici comment va se dérouler chaque module et avec quel outils (tutoriels, visioconférence, QCM, etc.)

6. Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Module	Supports/outils didacticiels	Matériel/technologie/ fourniture (*)	Description
		<input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Impression-duplication-envoi <input type="checkbox"/> Matériels informatiques <input type="checkbox"/> Tablettes <input type="checkbox"/> Equipement de visioconférence <input type="checkbox"/> Matériels médiathèques <input type="checkbox"/> Autres	

Intitulé du poste	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> • Analyser ... ; • Concevoir des ... ; • Réaliser ... ;
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques en ... ; • Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; • Sens des relations, travail en équipe, ... ; • Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

7. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

7-1 Comment suivre la formation

Cibles	Modalités de suivi
Les apprenants (formés)	<input type="checkbox"/> Mesure et indicateur de présence de chaque participant (*) <input type="checkbox"/> Historique de connexion et navigation sur la plateforme (*) <input type="checkbox"/> Logiciel de suivi installé <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
La plateforme (formateur)	<input type="checkbox"/> Sécurité des données (*) <input type="checkbox"/> Accès individualisé avec mot de passe personnalisé par participant (*) <input type="checkbox"/> Pondération Exercice et Théorie (*) <input type="checkbox"/> Accès aux résultats des Test en ligne (*) <input type="checkbox"/> Existence des protocoles d'échange des données (centralisé, directement sur la plateforme, visibilité) <input type="checkbox"/> Rapportage périodique de la plateforme* <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Le support	<input type="checkbox"/> Un support électronique communiqué (*)

(*)

Conditions obligatoires

7-2 Comment valider les compétences acquises par la formation


(*) **Conditions obligatoires**


	Compétences visées	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base	<input type="checkbox"/> Évaluation des prérequis (*) <input type="checkbox"/> Test en ligne (auto-évaluation) après chaque session/module (*) <input type="checkbox"/> Évaluation certifiante après la formation/ module (quizz) (*) <input type="checkbox"/> Interview/entretien téléphonique ou en ligne <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

7-3 Comment évaluer les résultats du projet


	Résultats à atteindre	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour l'entreprise	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Existence des certificats ou rapportage des résultats des évaluations par la plateforme <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) en milieu de travail <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	<input type="checkbox"/> Formation Professionnelle Continue (FPC) Homme : Femme : Total : <input type="checkbox"/> Formation Pré-Emploi (FPE) Homme : Femme : Total :	<input type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

 BUDGET DETAILLE								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification / Observations	Part du coût global des Entreprises en dehors du droit de tirage	Part du coût global à financer par d'autres partenaires	Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier
Coût total de la prestation								
Honoraire (si prestataire externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si formateur en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Coût pédagogique								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
S.Total 2				0	0	0	0	0
Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0
(*) rajouter des lignes si nécessaire								

 RECAPITULATIF DU BUDGET	
Coût total de la prestation	-
Coût pédagogique	-
Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)	-
Autres	-
Coût total	-
Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier	-
Part du coût global des Entreprises en dehors du droit de tirage	-
Part du coût global à financer par d'autres partenaires	-
LES DROITS DE TIRAGE CONSENTIS par les ENTREPRISES ASSOCIEES pour le PROJET COMMUN	
PARTENARIES ASSOCIES (*)	MONTANT
Entreprise 1 (porteur du projet)	
Entreprise 2	
Entreprise 3	
(*) rajouter des lignes si nécessaire	

Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

								
BUDGET DETAILLE								
CAS D'UNE FORMATION A DISTANCE EXCLUSIVE								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
Frais de formateur								
Frais d'abonnement/inscription au site web/plateforme en ligne) par personne	à préciser							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Cout pédagogique								
Connexion internet	à préciser							
Coût téléphonique	à préciser							
Frais d'envoi physique de documents	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres (rajouter des lignes si nécessaire)								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0
(*) en dehors du droit de tirage								

PART DE LA FORMATION EN PRESENTIEL								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
Honoraire (si formateur externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si assistant en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Cout pédagogique								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
S.Total 2				0	0	0	0	0
Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres (rajouter des lignes si nécessaire)								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0

Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Lettre de demande de financement

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

Nom de l'organisation :

Adresse :

Contact :

E-mail :

OBJET : Soumission d'une requête de financement

Madame le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de soumettre une demande de financement pour un projet de formation intitulé « » dans le secteur « »¹³, pour un montant total de (Montant en lettres) XXXX (chiffres)..... . Les entreprises associées au projet commun avec leur droit de tirage consenti pour sa réalisation sont respectivement :

- Porteur /N° CNAPS :/ Droit de tirage consenti :
- Partenaire..... / N° CNAPS :/ Droit de tirage consenti :
- Partenaire / N° CNAPS :/ Droit de tirage consenti :
- Partenaire /N° CNAPS :/ Droit de tirage consenti :

La formation ciblera(spécifier les cibles)..... dans la région de

Et se déroulera sur une durée de(chiffres).....mois (ou jours).

Nous vous remercions de l'intérêt que votre organisation porterez à cette demande,

Signée par le responsable légal de l'organisme demandeur
(Titre/Nom et prénoms)

¹³ Choisir un des secteurs cités dans l'appel à projets : TIC, BTP-RS, THA, DR, THR, Multisectoriel ou équité

Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé du projet : _____ (le "Projet")

A : Le FMFP

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du FMFP qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au FMFP. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise/association, notre groupement, et nos prestataires de formation. Le FMFP conserve la responsabilité exclusive du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Projet
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement/association, ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée à Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un Projet (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes de Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre de ce Projet) ;
 - b. nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Projet) ;
 - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales à Madagascar Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debar> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui

permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre de cette convention de financement) ;

2.6 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le FMFP dans le cadre du présent Appel à projets.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du FMFP impliqué dans le processus de sélection des projets ou du suivi et de l'évaluation des projets sélectionnés, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du FMFP et résolu à sa satisfaction ;

3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou candidat, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou candidat, recevoir d'un autre soumissionnaire ou candidat ou attribuer à un autre soumissionnaire ou candidat directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou candidat, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou candidat nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du FMFP ;

4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au FMFP, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 3 qui précèdent.

5. Dans le cadre de l'Appel à Projets et de l'exécution du Projet :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat Malgache, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public à Madagascar, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un de nos prestataires de formation n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de, prestataires de formation, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables à Madagascar. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, autorisons le FMFP à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la soumission et à l'exécution du Projet et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le FMFP.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹⁴ _____

Signature : _____

En date du : _____

¹⁴ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire

Annexe 6 : Canevas de la plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

MODELE : PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

DENOMINATION :

Date de création :

Nom du Représentant :

Coordonnées :

Secteur/Domaine d'activité :

Services ou biens fournis :

Collaborateurs / clientèles :

Site web (si existant)

(*) ou vous pouvez présenter une fiche technique existante sur votre entreprise

Annexe 7 : grille d'évaluation

Critères d'éligibilité										
Le projet met en œuvre les priorités définies par l'appel à projets (filiales et métiers prioritaires)	Entreprises partenaires issues du même secteur	Le projet doit concerner au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, ☐ les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises issues d'un même secteur	Le projet développe un dispositif de formation commun à l'ensemble des partenaires (*)	Le porteur ne figure pas dans la liste des entreprises sanctionnées par les Nations Unies, UE ou France	Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP (PIS) & ne détient pas un contrat en litige PIE	Le porteur n'a pas bénéficié de financement du FMFP (PIS) pour cette année (sauf exception stipulé dans l'appel)	Les entreprises expriment un besoin commun	Le formulaire est correctement renseigné (avec N° CNAPS, DT consenti, identité Ese, nb salarié, nb à former)	Les pièces d'évaluation sont disponibles (complétude) : Formulaire, Cahier des charges, Cv des formateurs, Budget	
éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	

Critères liés à l'objectif stratégique du projet (32 points)						
Le projet répond aux objectifs sectoriels définis par l'appel à projets (objectifs globaux, spécifiques, résultats, bénéficiaire)	Le projet répond aux besoins de développement socioéconomique et technologique global du secteur (cible les sous secteurs, besoins qualification et compétences, mesures prioritaires et transverses)	Le projet répond aux priorités spécifiques des entreprises partenaires du projet	Le projet répond aux besoins de compétences et de qualifications des bénéficiaires visés (salariés, employés et jeunes)	Le porteur de projet propose un dispositif de formation permettant d'atteindre les résultats ciblés (en situation de travail, etc.	Les indicateurs de résultats proposés permettent d'identifier les impacts du projet au niveau des personnes formées et des entreprises partenaires	
Faible : 2 Moyen : 4 Bien : 6 Excellent : 8	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	

Critères liés à la dynamique partenariale (14 points)				Critères liés à la dimension sociale (14 points)			
Le partenariat regroupe des entreprises n'ayant pas l'habitude de coopérer entre elles	Les besoins de compétences des entreprises partenaires sont clairement identifiées et analysées	La réponse commune de formation est adaptée aux besoins de compétences identifiés par les entreprises partenaires	Les compétences acquises par les bénéficiaires de la formation sont reconnues, validées ou certifiées	Le projet forme un pourcentage de femmes au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur inscrit dans la trame	Le projet forme un pourcentage de femmes sur des postes de responsabilité au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur	La capacité du projet à sécuriser les emplois ou faciliter l'accès des jeunes à l'emploi (pré-emploi)	Le projet forme un pourcentage de jeunes (15/35 ans) au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur
même groupe : 1 de groupe différent : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1	>=valeur : 3 <valeur : 1	Non : 0 Oui : 2	>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1

